

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	13

L'an 2026, le 19 Janvier à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOUTTIER Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 09/01/2026. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 13/01/2026.

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 13		
Contre : 0		
Abstention : 0		

**Présents** : Mme BOUTTIER Monique, M. RICHARD Jean-Yves, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. DE MALHERBE Raymond, M. CHARDRON Yann, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAUT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SINNAEVE Emilie à M. GODREAU Bruno, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme BOUTTIER Monique, Mme BINARD Lydie à M. DAUDIN Francis, Mme GAGNARD Sylvie à M. RICHARD Jean-Yves, Mme GOURIOU Véronique à Mme HERMENAUT Aurélie  
Excusé(s) : M. GENDRON Bernard

A été nommé(e) secrétaire : Mme HERMENAUT Aurélie

### 2026/002 – Association - Convention Commune/La Venture-Le Muz

Vu les statuts de l'association " La Venture- Le Muz",

Vu la convention de partenariat en la Commune et l'association "La venture" signé en octobre 2022

Vu le projet de convention actualisé, présent en annexe,

Sur proposition de Mme Le Maire, le conseil municipal décide de :

- APPROUVER la convention en annexe

- AUTORISE Mme Le Maire à signer la présente convention

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 20/01/2026

Le Maire

Monique BOUTTIER



Secrétaire de séance  
Mme HERMENAUT Aurélie